

Procès-Verbal du Conseil d'École
Vendredi 7 novembre 2014

Présents : Mr Berthier (Maire), Mme Marin, Mr Vigne, Mr Bosson, représentants de la commune
Mme Ranvel, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale
Mmes Houllier, Guiffard, Dubuisson, Poirier, Tsao, Lepers, Guimet, Mr Cognée, représentants des parents d'élèves
Mmes Ara Somohano, Bertaux, François, Bourgeois Matéos, Germain-Chevrel, Pagneux, Mr François, enseignants de l'école.
Mme Roux, enseignante spécialisée UPE2A (unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants)
Mme Brunetti, AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap)

Excusés :

Mme Thévenot, représentante des parents d'élèves
Mmes Delbos, Chaube, représentantes de la commune
Mme Sourget, enseignante
Mme Bruno, enseignante spécialisée

Quelques rappels sur le rôle du Conseil d'école : les fonctions et statuts de l'instance

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, c'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- 1° Vote le règlement intérieur de l'école;
- 2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;
- 3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;
 - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;
 - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
 - d) Les activités périscolaires;
 - e) La restauration scolaire;
 - f) L'hygiène scolaire;
 - g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
 - h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- 4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;
- 5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;
- 6° Donne son accord:
Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles ;
Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège
- 7° Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

1. Règlement intérieur.

Le règlement est voté et actualisé chaque année, par le conseil d'école sur proposition du directeur. Il est présenté, en début d'année scolaire, par le directeur d'école aux parents des élèves nouvellement inscrits qui attestent en avoir pris connaissance. Cette année, le conseil des maîtres du 31/08 a décidé de le diffuser plus largement. Il est distribué aux familles et, est à disposition sur le site de l'école.

Vote du règlement intérieur.

Pour : 20 Contre : 1

2. Point sur effectifs et préparation de la rentrée 2015

SITUATION PREVISIONNELLE – RENTREE 2015

Année de naissance	Age	Préélémentaire				Elémentaire					TOTAL
		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
2012	3 ans		19								19
2011	4 ans			24							24
2010	5 ans				14						14
2009	6 ans					17					17
2008	7 ans						20				20
2007	8 ans							20			20
2006	9 ans								24		24
2005	10 ans									29	29
TOTAL		0	19	24	14	17	20	20	24	29	167
TOTAL PAR CYCLE		57				110					
MOYENNE		28,5				22					23,86

3. Point sur le projet « rythmes », AES (activités extra scolaires)

-Quel est le ressenti des enseignants par rapport à la fatigue des enfants avec les nouveaux rythmes, mais aussi par rapport à la réforme en elle-même?

C'est un peu tôt pour juger. Les enfants sont fatigués en fin de semaine mais ils l'étaient aussi l'an passé. 85% des enfants débutent leur journée à 9h, contre 60% l'an dernier. La journée scolaire est plus courte ☺ La moitié des élèves profite de la pause méridienne de 12h à 14h15 en rentrant chez eux.

Reste une partie des élèves, ceux qui arrivent à 7h et partent à 19h, pour qui cette réforme a sans doute accentué la fatigue. La coupure du mercredi n'existe plus, même si, pour une majorité de ces élèves, elle n'existait pas : les enfants allaient chez une nourrice ou en centre aéré, l'an passé.

Sur les apprentissages : travailler plus le matin, personne ne peut nier l'intérêt.

Avec le dispositif dans notre école, nos élèves de maternelle ont au minimum 1h d'apprentissage en + par jour/aux écoles maternelles qui quittent à 15h15. Sur les 2 ans de PSMS, ça fait quand même l'équivalent de 12 semaines de travail.

Plus globalement, la mise en place s'est bien déroulée. Les parents jouent le jeu, respect des horaires de coucher, organisation sur la semaine. 3 ou 4 enfants fréquentent la mji le mercredi AM. La demande était plus importante en juin 2014.

- Y a-t-il une différence de comportement entre l'enfant qui fréquente la cantine et/ou AES et ceux qui restent chez eux?

Des enseignants ont l'impression que ces enfants qui rentrent sont plus calmes, décrochent moins facilement, d'autres n'ont pas vu de différence. L'opinion reste donc partagée chez les enseignants.

-Pour les enfants mangeant à la cantine est-ce que ce n'est pas trop long tout l'après-midi sans pause?

En général, toujours une pause de 5 à 10 min, parfois à l'extérieur, le plus souvent en classe. Les enseignants s'adaptent aux besoins des enfants. La pause est attendue, appréciée et permet de se remettre à une autre activité. Il y a toujours dans la semaine des moments où les enfants ont sport.

Rythmes :

-Y a-t-il assez de personnel par rapport aux effectifs?

Il manque toujours deux personnes. Pas de réponse aux différentes offres d'emploi proposées.

L'organisation de la maternelle permet de libérer une atsem pour le temps d'accueil à 13h30 (une seule salle de sieste utilisée contre deux envisagées en début d'année).

Organisation des AES :

4 ateliers : informatique / dessin / bibliothèque / jeux de société

- Une répartition par tranche d'âge est-elle mise en place?

Oui et les enfants participent à tous les ateliers à tour de rôle.

- Ne pourrait-il pas y avoir un peu plus de souplesse quant aux inscriptions, avoir une personne de référence en cas d'imprévu ?

Il faut appeler l'école et particulièrement Cynthia qui gère le planning des activités, les entrées et les sorties des enfants.

Volontariat de la part des élus pour aider en cas de besoin.

Sur le temps extrascolaire, un cadre a été élaboré pour que ces activités soient bien gérées (réunion, mairie/école).

4. Bilan des actions en cours et perspectives

+Le conseil école-collège s'est réuni le 9 octobre 2014 avec pour ordre du jour :

- Rappeler les objectifs communs en termes de réussite de l'élève.
- Former les commissions en incluant les nouveaux enseignants.
- Engager les équipes dans une réflexion collective, puis par commission, sur l'évaluation par compétences, sur la différenciation, sur l'harmonisation des pratiques, sur l'accompagnement éducatif.

Actions 2014-2015 :

- 1 - Commission choix pédagogiques et harmonisation des pratiques :
- 2 - Commission évaluation et perspectives d'harmoniser nos pratiques
- 3 - Commission construction de l'autonomie de l'élève pour favoriser son intégration au collège

+ thème de travail (sécurité)

Expo prévue sur les dangers dans la maison pour les maternelles en février.

Intervention adateep (Association Départementale pour le Transport des Elèves de l'Enseignement Public) prévue.

Intervention de Mr Cognée (parent et sapeur pompier) sur ce thème, avec une adaptation par rapport aux programmes des différents cycles.

+ course d'endurance Un cross apprécié de tous tant au niveau de l'organisation (un grand merci aux parents), qu'au niveau de la réussite de cette rencontre (jour choisi, goûter...)

+ chorale

Cette année l'école chante sur les musiques de JJ. GOLDMAN.

La chorale sera aidée une fois encore par trois parents musiciens que l'on remercie.

+ parcours culturel

Les arts du son : tous les élèves de l'école vont découvrir l'instrumentarium BACHET (ensemble de 14 structures sonores en métal ou en verre. Les enseignants seront formés à cette occasion.

La démarche est basée sur l'écoute, la créativité et l'expression corporelle.

Elle aura lieu fin mars-début avril et on profitera de l'absence des CM pendant la classe de mer pour installer l'instrumentarium dans une salle de classe.

+ Intervention de Véronique ROUX

Présentation de sa fonction : intervention axée autour de la maîtrise du français (pour élèves allophones).

3 interventions/semaine pour 4 enfants de l'école d'Onnion.

Le budget mairie alloué à ce poste sera-t-il reconduit à hauteur de 250 euros pour l'année 2015 ?

+ classe de découvertes. Du 28 mars au 3 avril 2015, Histoire, mer et vent... char à voile.

Programmation d'une réunion de présentation

58 élèves y participeront.

+ ski de fond

Cette activité aura lieu les 8 vendredis de janvier/février/mars. CP/CE1/CE2 avec échanges de service et préparation de la classe de mer avec les CM.

63 élèves pour 3 enseignants : 5 parents accompagnants au minimum. D'autres parents sont encore attendus pour pouvoir gérer cette activité dans les meilleures conditions.

+ chants et marché de Noël

Le samedi 6 décembre : fête de Noël. Le matin, les enfants chanteront à 11h. Le sou des écoles vend les réalisations des enfants et des mamans bricoleuses dès 10h et propose un repas à midi (sur place ou à emporter). Le comité des fêtes s'occupe de l'organisation d'ateliers en début d'après-midi en attendant le spectacle musical à 15h suivi par la venue du père Noël.

+ nettoignons la nature

A eu lieu le 26/09/14. Toutes les classes ont participé à cette opération. Vêtus de gants et de chasubles, les enfants se sont répartis aux alentours de l'école. Le message passe et les enfants s'investissent largement.

+ Le 11 novembre 2014

Une lecture par les enfants aura lieu au monument aux morts. Le Maire remercie l'école pour cette participation. Une exposition sur 14/18 a été vue par les classes de cycle 3.

Tous nos remerciements à Catherine Marin et Marianne Vigne.

5. Questions des parents

À l'école :

-Félicitations pour le blog des maternelles, très bonne idée!

-Serait-il possible de tenir compte du fait que les enfants travaillent le mercredi matin et ne reste donc que l'après-midi pour souffler, cependant il y a quand même les devoirs et parfois plus que les autres soirs.

-la planification hebdomadaire des devoirs pourrait-elle être systématique ?

Normalement, les devoirs sont planifiés sur la semaine et permettent d'anticiper. Les enseignants en prennent note et vont veiller à ne pas trop demander de travail le mercredi.

À la mairie :

Cantine

-Il y a une charte du respect du personnel, pourquoi ne pas en établir une lors du conseil de Coop en collaboration, pour que le respect s'installe dans les 2 sens ?

La charte existe, les parents demandent le respect des enfants pour que s'instaure le respect de l'adulte.

-Utilisation du sifflet vécu comme une "agression" par certains enfants, est-ce nécessaire?

état de fait : il faut demander de cesser immédiatement. Il est impensable d'utiliser un sifflet pour amener le calme.

Le malaise est réel, si ce comportement persiste les parents envisagent de porter plainte.

L'intérêt majeur est le service à donner aux enfants pour un moment de bien-être commun.

Proposition d'organiser une rencontre parents d'élèves / personnel de cantine / Mairie.

Demande de 2 services : ½ h de pause pour les grands avant d'aller manger (ainsi ils pourraient se défouler). À 12h30 passage au deuxième service. Moment de repas plus calme pour tous (salle mal insonorisée). Proposition de formation du personnel pour une meilleure gestion, une meilleure prise en charge des enfants et pour faire que ce moment soit mieux vécu par tous.

Respect : prévenir les parents si le problème de comportement est persistant chez un enfant.

-effectif de la cantine toujours le même? Cela varie de 60 à 80 enfants.

- combien de temps les enfants restent-ils à table? Entre 45 minutes et 1 h00.

-pourquoi les 2 services ne sont-ils toujours pas mis en place? La mairie va s'en occuper.

-pourquoi Cynthia n'intervient plus à la cantine, puisqu'elle nous avait été présentée comme "responsable" de ces 2 temps? L'organisation imposée ne lui permet pas de rester.

- les parents déplorent le fait qu'ils n'aient pas été avertis du changement de cuisine, d'autant plus que les retours des enfants sont assez négatifs. Les tarifs ne vont il pas être revus à la baisse?

Le cuisinier du village vacances des Chavannes a démissionné. L'information est parvenue tardivement et la mairie a été mise devant le fait accompli. C'est donc le NID de St Jeoire (structure de la FOL) qui assure la transition en attendant que la saison reprenne et qu'un nouveau cuisinier soit embauché.

Parking

On soulève le problème de stationnement autour de l'école. Un effort de civisme est demandé aux parents pour améliorer la qualité de stationnement. En liaison avec le projet de sécurité, nous allons retravailler sur cette notion. Rappel que le parking à proximité des tennis est disponible.

6. Travaux

Mr François remercie la commune pour les travaux effectués, notamment le portail, côté nord, les enfants sont ravis.

Il remercie particulièrement Mme Marin pour sa présence dans la mise en place des AES.

Il remercie Mr Marin pour les dons réguliers de mobilier, matériel info, fournitures scolaires.

Le Conseil d'achève à 22h55. Prochain Conseil, le vendredi 27 février 2015

Annie Bourgeois Matéos
Secrétaire de séance

J-Michel François
Directeur de l'école